

GENERAL :

- Les stands de tir ne sont ouverts qu'aux membres ; le membre doit présenter sa carte membre
- Sur l'ensemble du stand de tir le port de masques est obligatoire, le tireur peut retirer son masque au pas de tir.
- Aucun spectateur n'est admis
- L'inscription au préalable est indispensable.
 - Aucun tireur sera admis au tir sans préinscription.
- L'accès au stand tir sans inscription n'est pas autorisé
- Des répartiteurs de désinfection sont disponibles aux stands de tir et devant les toilettes.
 - La désinfection des mains est obligatoire lors de votre arrivée, de votre départ et après un passage aux toilettes
- Des désinfectants de surface sont également disponibles pour désinfecter les bancs, chaises et tables utilisés.
- Les instructions des commissaires doivent être suivies sans discussions
- Quiconque ne respecte pas ces règles d'hygiène doit quitter immédiatement les lieux.
- En respectant les consignes du gouvernement l'échange des armes entre les tireurs n'est pas autorisé

TRAP et SKEET

- Seulement 6 tireurs sont autorisés à accéder aux stands de tir. Il y a quatre groupes par demi-journée, de sorte que chaque tireur peut tirer deux planches ;
- Seuls ceux qui se sont inscrits via le lien Doodle ci-dessus seront admis. L'accès au stand de tir n'est pas autorisé à toute personne non préinscrite ;
- Le tireur peut enlever le masque sur le pas de tir

25mtr (Pistolet) / 50mtr / 100 mtr

- Le tireur doit s'inscrire en préalable par appel téléphonique, contact Schwartz Jean : 691878665
 - Le tireur peut enlever le masque sur le pas de tir
 - **25 mtr :**
L'accès au stand de tir pistolet (25 mtr) se limite à 6 tireurs, des manches fixent seront organisées, 2 manches le matin et 4 manches l'après-midi
 - **50 mtr :**
L'accès au stand de tir (50 mtr) est limité sur 5 tireurs, des manches fixent seront organisées, 2 manches le matin et 4 manches l'après-midi
 - **100 mtr :**
L'accès au stand de tir (100 mtr) est limité sur 4 tireurs, des manches fixent seront organisées, 2 manches le matin et 4 manches l'après-midi
- Stand à air comprimé :**
L'accès au stand à air comprimé est limité sur 4 tireurs, le stand est ouvert le dimanche de 10 :00 à 12 :00

CANTINE et BUVETTE

- Le port du masque est obligatoire
- Les clients doivent se mettre à table, aucun client a le droit de se mettre au comptoir ou de rester debout
- Seulement 4 clients sur une table sont autorisés
- Les tables sont mises en place suivant la réglementation du gouvernement, il est défendu de les déplacer
- Il est interdit aux personnes du service de se mettre à la table des clients ou de rester debout à côté de la table
- Les personnes du service sont obligées de porter des masques et des gants en silicone

